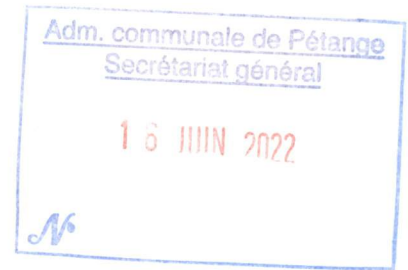




Direction  
Référence : EAU/AUT/21/1169  
Dossier suivi par : Service autorisations - JWE  
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu



Administration communale  
de Pétange  
Place J.-F. Kennedy  
L-4760 Pétange

Esch-sur-Alzette, le 13 JUN 2022

## Affichage final Art. 24 §2



<b>Requérant(s)</b>	LBH-Knepper s.à r.l.
<b>Objet</b>	Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction de la résidence « Knepper - Lot 2 » à Rodange
<b>Localité(s)</b>	Rodange
<b>Commune(s)</b>	Pétange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Olivier Jeitz

Chef du Service Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés